



Offre d'emploi

MONITEUR ACTIVITÉS AQUATIQUES / SAUVETEUR

La Municipalité de Lac-Beauport est à la recherche de candidats pour occuper un poste de moniteur en activités aquatiques ainsi que sauveteur. Il s'agit de postes à temps partiel (20-25 h/semaine), principalement de jour et de soir avec possibilité de remplacements. Il est également possible que le candidat(e) soit appelé à surveiller des périodes de bain libre.

DESCRIPTION DE POSTE

Sous l'autorité de la coordonnatrice aquatique, le candidat(e) a la responsabilité de :

- Donner les cours selon la programmation incluant les techniques de natation du programme de la Croix-Rouge canadienne :
 - Évaluer la progression des participants ;
 - Assurer la gestion de l'équipement avant et après les cours ;
 - S'assurer du respect des règlements en vigueur dans la piscine afin de prévenir les incidents et de maintenir la discipline ;
 - Aider les baigneurs en difficulté et dispenser les premiers soins en cas d'incident ;
 - Interagir auprès des parents et des enfants.
- Surveiller les périodes de bain libre (sauveteur) ;
- Participer à l'organisation des activités ou des formations ;
- Toutes autres tâches connexes en fonction des besoins.

EXIGENCES DU POSTE

- Sauveteur national piscine-RCR de la Société de sauvetage (obligatoire) ;
- Moniteur sécurité aquatique de la Croix-Rouge canadienne (obligatoire) ;
- Formation en aquaforme (fortement recommandée).

CONDITIONS

Selon les conditions de travail en vigueur à la Municipalité de Lac-Beauport.

Moniteur activités aquatiques de 19,62 \$ à 23,44 \$ / heure

Sauveteur de 19,02 \$ à 22,74 \$ / heure

Être disponible pour travailler les jours et les soirs de semaine. Le début de l'emploi est prévu en mars 2019.

POSTULER

Les personnes intéressées et répondant aux exigences doivent postuler en ligne en accédant au site Internet de la Municipalité à :

<http://lac-beauport.quebec/municipalite/offres-demploi/> au plus tard le 8 février 2019.

Seules les personnes répondant aux exigences du poste recevront un suivi. La Municipalité de Lac-Beauport souscrit au principe d'égalité en matière d'emploi.

Responsable du poste : Marie-Pierre Tremblay, coordonnatrice aux programmes aquatiques du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire.